

Le travail de l'I.C.E.M.

C. Freinet

Du fait de sa formule de travail et de sa diffusion, L'EDUCATEUR ne suffit pas pour l'organisation du travail de l'ICEM.

Il y a une si grande activité pédagogique chez nous qu'il nous faut avoir recours à la Chronique de l'ICEM, servie gratuitement aux travailleurs et que nous gonflons à volonté.

Nous demandons aux responsables de commission de nous envoyer pour la Chronique, toutes circulaires, enquêtes, travaux etc... Pour la plupart des commissions la Chronique doit remplacer les Bulletins que publiaient ou que publient certaines commissions, ce qui n'empêche pas les commissions qui le désirent d'avoir leur bulletin.

Mais en principe, l'insertion dans la Chronique qui informe tous les travailleurs est préférable au Bulletin séparé qui n'est lu que par les adhérents de la Commission.

Nous sommes maintenant en mesure de donner à cette chronique l'allure et la fonction d'un bon bulletin de travail.

Nous informons en attendant :

1° - Que la Commission Ecoles de villes a désormais comme responsable Vandeputte Ecole Buffon, 55 rue Fénelon, Lille (Nord).

2° - Que nous avons constitué une Commission Inspecteurs-Primaires - 2^e degré. Nous écrire.

3° - Que, à la demande des intéressés, nous avons constitué également une commission des Conseillers Pédagogiques, aujourd'hui si nombreux chez nous.

Nous écrire en attendant la désignation d'un responsable.

4° - Il nous faut relancer la Commission des classes d'application : qui veut et peut en prendre la responsabilité ?

Profitez donc de la Chronique de l'ICEM pour votre travail de commission.

Nous rendrons compte dans L'EDUCATEUR de l'activité qui se fait par le canal de la Chronique.

C. F.